

Alors que les actions Lactalis de ces derniers jours ont remis les OP sur le devant de la scène, Thierry Merret, le président de la FDSEA, enjoint les producteurs et la coopérative à unir leurs forces pour se structurer en OP et AOP pour répondre aux défis de demain.



Thierry Merret, Président de la FDSEA

Unis, nos forces permettront de bâtir des stratégies territoriales !

Depuis des années, la FDSEA plaide pour que les agriculteurs redeviennent des vendeurs de leur production et non plus de simples livreurs. La place et le poids des producteurs au sein des filières est un enjeu majeur pour que nous ne servions plus de variable d'ajustement aux autres maillons – industriels et grande distribution. Face aux mastodontes que nous avons en face de nous, nous ne sommes bien souvent que des nains économiques, faute d'être suffisamment regroupés au stade de la première offre et de la négociation avec les autres acteurs de la filière. C'est une des raisons pour lesquelles la FDSEA ne cesse de rabâcher, notamment dans le secteur laitier, que les producteurs doivent se regrouper en OP, organisations de producteurs.

Pour une montée en puissance des OP

La possibilité qu'ont les producteurs de lait, livrant à des entreprises privées, de mener une négociation commerciale collective en l'absence de transfert de propriété, grâce au statut d'OP, est une réelle opportunité. Rappelons que cette dérogation aux règles de concurrence a été obtenue au forceps en 2012. Le chaud dossier de Lactalis de ces dernières semaines a permis de remettre les OP au cœur des discussions avec le numéro un mondial des produits laitiers. Les avancées obtenues dans le projet de Loi Sapin 2 par le réseau FNSEA – FNPL devraient permettre aux OP de monter en puissance, comme elles auraient d'ailleurs pu le faire dès leur mise en place s'il n'y avait pas eu la contractualisation individuelle obligatoire ! Durant les jours de confrontation avec Lactalis, certaines voix se sont élevées dans le monde agricole pour enjoindre aux OP de se structurer davantage pour accentuer le rapport de force avec l'industriel laitier. Ces OP ont tout intérêt à travailler ensemble sur le volet négociation.

Les coopératives doivent rejoindre les AOP

Il ne faut surtout pas omettre en parallèle l'importance de stratégies territoriales partagées à l'échelle des grands bassins de production, rendues possibles par les AOP, les associations d'organisations de producteurs territoriales. Les OP en sont pour l'instant le socle évident mais les coopérateurs ne peuvent rester en-dehors, surtout lorsqu'on parle des enjeux liés au second pilier de la PAC, désormais géré, ne l'oublions pas, par les Régions. Dans l'intérêt de leurs adhérents coopérateurs, il est urgent que les coopératives se fassent agréer en tant qu'OP !

La FDSEA ne cesse de rabâcher, notamment dans le secteur laitier, que les producteurs doivent se regrouper en OP

Restons attentifs !

De même, en porc, le collectif doit absolument demeurer le cœur du système de mise en marché via le MPB. Sans réelle concentration de l'offre, c'est la porte ouverte soit aux maquignons d'hier soit à l'intégration de demain : en fait, c'est le retour à l'asservissement des éleveurs ! Les groupements porcins ont l'obligation de travailler ensemble. On peut se féliciter de l'investissement de Bigard, par l'intermédiaire de Socopa, à Châteauneuf du Faou. Ces travaux vont renforcer l'abattage dans le Finistère. Mais n'oublions pas non plus que Bigard s'est totalement affranchi du MPB, il y a un an. Il ne faudrait pas que les investissements de Bigard

dans notre département fragilisent encore l'organisation collective en incitant les producteurs à passer en direct. Rappelons-nous des maquignons d'hier !

Nous ne pouvons compter que sur nos propres forces pour construire des stratégies territoriales partagées, socles d'une agriculture forte. C'est pourquoi, il est tout aussi nécessaire que nous ayons le soutien de l'ensemble des entrepreneurs de Basse-Bretagne.